Image not found or type unknown

Amende, ancien proprio n'a pas changé ses plaques de remorque

Par **maxtofurious**, le **07/10/2013** à **14:57**

Bonjour,

Je viens de recevoir une amende, l'ancien proprio de ma voiture n'a pas changé les plaques de sa remorque, qui sont donc mes plaques actuelles...

Que dois-je faire ? L'ancien proprio veux payer l'amende... mais qu'en est-il du retrait de point ?

Merci d'avance

Maxime

Par **pseudozut**, le **07/10/2013** à **19:22**

bonsoir,

vous adressez un courrier à l'adresse notée sur le pv et expliquez votre problème et vous joignez le chèque de votre ancien proprio à ce pv et les invitez à ne pas vous retirez les points mais à celui qui paie le pv, qui reconnait etre le propriétaire du bien en infraction

Par **janus2fr**, le **08/10/2013** à **08:24**

Bonjour,
Attention, si vous suivez le conseil précédent, vous avez toutes les chances d'avoir le retrait de points !
Il ne faut surtout pas payer cette amende ci.
Vous devez contester avoir été le conducteur au moment des faits et dénoncer le véritable conducteur.
Celui-ci recevra alors l'amende à son nom, la paiera et aura le retrait de points.

Par **pseudozut**, le **08/10/2013** à **18:53**

bonsoir,

je n'ai pas conseillé de payer l'amende mais celui de l'ex proprio qui vouloir payer

ne me faites pas dire ce que je n'ai dit

cordialement

Par **janus2fr**, le **08/10/2013** à **19:18**

Bonjour,
Je ne vous fais dire que ce que vous avez dit :
[citation]vous adressez un courrier à l'adresse notée sur le pv et expliquez votre problème **et vous joignez le chèque de votre ancien proprio**[/citation]
Il faut bien savoir que le paiement de l'amende entraine automatiquement le retrait de points.
Donc si maxtofurious envoie un chèque, qu'il soit de son compte ou du compte de n'importe qui, en paiement de l'amende telle qu'elle lui a été envoyée (donc libellée à son nom), il se verra retirer les points.
Il faut absolument qu'un nouvel avis d'amende soit généré au nom de l'ancien propriétaire avant de payer pour que ce ne soit pas maxtofurious qui ait les points retirés.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés